

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; E. Martin, arch.
J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermann, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vuaga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

| | | | | |
|----------------|--------|----------|----------|----------|
| 1 an | Suisse | Fr. 23.— | Etranger | Fr. 32.— |
|----------------|--------|----------|----------|----------|

| | | | | |
|-----------------------|---|---|------|---|
| Sociétaires | " | " | 23.— | " |
|-----------------------|---|---|------|---|

| | | | | |
|--------------------------|---|---|------|---|
| Prix du numéro | " | " | 1.80 | " |
|--------------------------|---|---|------|---|

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

| | |
|--------------------|-----------|
| 1/1 page | Fr. 320.— |
|--------------------|-----------|

| | |
|-----------------|---------|
| 1/2 " | " 165.— |
|-----------------|---------|

| | |
|-----------------|--------|
| 1/4 " | " 85.— |
|-----------------|--------|

| | |
|-----------------|---------|
| 1/8 " | " 42.50 |
|-----------------|---------|

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tel. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Concours de projets pour la construction d'une salle de manifestations et d'un théâtre à Neuchâtel.

Actualité industrielle (23). — Bibliographie. — Carnet des concours.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

Supplément : « Bulletin S.I.A. » n° 32.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MANIFESTATIONS ET D'UN THÉÂTRE À NEUCHÂTEL

Extraits du règlement

PALMA, Syndicat d'initiative pour la construction d'un Palais des manifestations, ouvre un concours de projets pour la construction d'un édifice destiné à abriter des congrès et un théâtre.

Neuchâtel et sa région, dont le rayonnement culturel, économique et touristique ne cesse de croître, ne possèdent pas de grande salle moderne permettant d'organiser des congrès d'une certaine importance, salle qui pourrait aussi favoriser le développement de l'activité des sociétés de la ville. Son théâtre de 554 places, construit il y a bientôt deux cents ans, ne répond plus aux exigences de l'époque. Installée dans un bâtiment vétuste, la salle, de faible contenance, ne permet pas l'organisation rentable de représentations. Enfin, il n'est pas négligeable non plus de doter le complexe d'un restaurant et d'un bar-dancing susceptibles de constituer un attrait pour le tourisme.

Le concours est soumis aux principes de la SIA et de la FAS pour les concours d'architecture, normes n° 152 (1960).

Puissent participer à ce concours tous les architectes suisses inscrits au registre suisse des architectes ou au registre neuchâtelois, ainsi que les architectes neuchâtelois domiciliés à l'étranger.

Le maître de l'ouvrage pourra éventuellement imposer à l'attributaire du projet recommandé par le jury de s'associer à un architecte de la Ville de Neuchâtel pour l'exécution des travaux.

Extraits du programme

Théâtre pour représentations théâtrales, dramatiques ou lyriques, chorégraphiques et concerts de 900 à 1000 places.

Entrée: Administration : 2 bureaux, 1 caisse avec deux guichets ; vestiaires ; W.-C. et toilettes ; vitrines d'exposition.

Foyer: Un foyer si possible en liaison avec la salle de manifestations. Vitrines d'exposition.

Etage de scène, 450 m². Soit : surface de jeu (env. 100 m²), dégagements latéraux, arrière-scène, services de scène, deux loges individuelles, foyer des machinistes et pompiers pour 15 personnes. L'étage de scène devra être accessible par camions directement de l'extérieur.

Anneaux: 1 foyer d'artistes de 50 m²; 4 loges de 12 acteurs chacune ; 1 cabine pour la projection de films 35 mm, équipée pour la transmission de spectacles ou de concerts radiotélévisés. Installations pour la traduction simultanée. W.-C., douches, pour musiciens et acteurs.

Salle de manifestations: Une grande salle avec séparations pour les congrès (450 personnes). Petite scène. 4 petites salles de 20 m² chacune, pouvant éventuellement former un ou des groupes, au moyen de parois mobiles. L'entrée de la salle de manifestations pourrait être commune avec celle du théâtre.

Suite page 16